

CONFÉRENCE INAUGURALE

VERS UNE PLUS GRANDE LÉGITIMITÉ DU DROIT INTERNATIONAL

LE RÔLE DES PARLEMENTS

12 JANVIER 2023
13H - 16H30 (CET)

Événement bilingue (français /
anglais) avec interprétation
simultanée

Inscription obligatoire sur
<https://cutt.ly/yM1zaQA>

Il s'agit du premier webinar d'une série prévue tout au long de l'année 2023 pour célébrer le 150^e anniversaire de l'Association de droit international (ADI).

Co-organisé par l'ILA et Action Mondiale des Parlementaires, cet événement inaugural a pour but d'offrir un espace de discussion sur le rôle des parlements dans la formation du droit international et de proposer des réformes du système, afin de le rendre plus responsable, inclusif et légitime.



Bienvenue : **Prof. Christine Chinkin**, Présidente exécutive de l'ADI et **Gabrielle Kaufmann-Kohler**, Avocate (Genève) et Présidente du Cercle des Ambassadeurs ADI/ILA 2023

Présidence : **Prof. Philippe Sands**, Professeur de droit (University College London) et *Barrister* et **Prof. Michael Hahn**, Professeur de droit (Université de Berne)

Discours d'introduction : **Hon. Millie Grace Odhiambo**, membre du Parlement, Kenya

Oratrices et Orateurs : **Irwin Cotler**, ancien procureur général et ministre de la Justice du Canada

Esther Cuesta Santana, membre du Parlement, Équateur

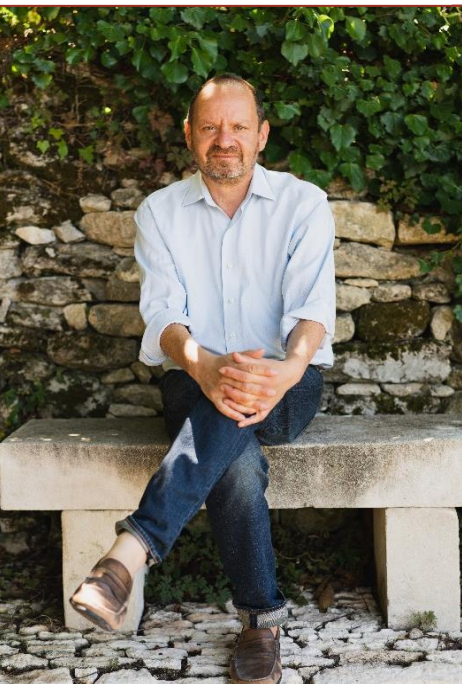
Emilie Béatrice Epaye, éducatrice et femme politique, République centrafricaine

Heidi Hautala, Vice-Présidente du Parlement européen

Shwe Maung, ancien membre du Parlement, Myanmar

Conclusion : Action Mondiale des Parlementaires

Présidence



Philippe Sands, QC (Royaume-Uni) est Professeur de droit à l'University College London et Professeur invité à la Harvard Law School. Il est également *Barrister* auprès de 11 King's Bench Walk et avocat devant la Cour internationale de Justice et d'autres juridictions internationales. Il siège en tant qu'arbitre en matière d'investissement et au sein du Tribunal Arbitral du Sport.

Pr. Sands est auteur de *Lawless World* (2005) et *Torture Team* (2008) et de nombreux ouvrages universitaires sur le droit international. Il a contribué à la *New York Review of Books*, *Vanity Fair*, *Financial Times*, *The Guardian* et *New York Times*. Ses ouvrages les plus récents sont *East West Street: On the Origins of Crimes Against Humanity and Genocide* (2016) (prix Baillie Gifford 2016, prix British Book Awards Non-Fiction Book of the Year 2017 et prix Montaigne 2018) et *The Ratline: Love, Lies and Justice on the Trail of a Nazi Fugitive* (2020). Son dernier ouvrage s'intitule *The Last Colony: A Tale of Exile, Justice and Britain's Colonial Legacy* (2022).

Pr. Sands est président de English PEN et membre du conseil d'administration du Hay Festival of Arts and Literature.

Michael Hahn (Suisse) est Professeur de droit à l'Université de Berne, directeur de son Institut de droit économique européen et international et directeur de son Institut du commerce mondial. Il est également Professeur honoraire à la faculté de droit de l'Université de Waikato en Nouvelle-Zélande et Professeur adjoint à l'Université de la Sarre en Allemagne. Il a été Professeur invité auprès de plusieurs universités, dont les universités de Bonn, Chili (Santiago), Lyon II, Nouvelle-Galles du Sud, Paris V et la Pontificia Universidad Católica del Perú.

Pr. Hahn est diplômé de l'Université de Heidelberg et de la faculté de droit de l'Université du Michigan. Ses enseignements et recherches portent sur le droit du commerce international, les relations bilatérales Suisse-UE et le droit des relations extérieures de l'UE.

Pr. Hahn siège au sein des comités de rédaction de plusieurs revues juridiques et a été nommé, entre autres, pour les listes d'arbitres de l'AECC, du PTPGP, de l'accord de partenariat économique SADC-UE, de l'ACC, du MERCOSUR – SACU PTA et de l'ALE Pérou-Royaume-Uni.



Discours d'introduction



Millie Grace Odhiambo (Kenya) est une femme politique membre du parti politique de centre-gauche, le Mouvement démocrate orange du Parlement kenyan, depuis 2008. Elle a d'abord suivi une formation de juriste, exerçant en matière de contentieux civil au bureau du Procureur Général avant de se spécialiser en droits de l'homme. Elle est très active sur les questions des droits des femmes et des enfants : elle a été présidente de la Coalition contre la violence à l'égard des femmes au Kenya en 1999 et a fondé et coprésidé la CRADLE Children's Foundation, une organisation plaidant pour l'amélioration des droits de l'enfant dans le système juridique kenyan de 2000 à 2008. En 2001, elle a contribué à l'élaboration du Protocole facultatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique.

Elle a travaillé aux échelles nationale, régionale et internationale et a été consultante pour le gouvernement du Kenya et des agences des Nations Unies, notamment l'UNICEF, le PNUD, l'ONUSUD et l'OMS. Elle est à l'origine d'un très grand nombre de projets de loi au Parlement. En tant que membre du Parlement panafricain depuis 2013, elle a contribué à plusieurs motions sur la gouvernance, les droits de l'homme, les droits des femmes et des enfants en Afrique.

Oratrices et Orateurs

Irwin Cotler (Canada) est un ancien membre du Parlement canadien et avocat international spécialisé dans les droits de l'homme.

Au cours de sa carrière, il a été ministre de la Justice et Procureur Général du Canada de 2003 à 2006, où il a notamment porté la toute première réforme complète de la Cour Suprême et diligenté les premières poursuites pour le génocide des Tutsis au Rwanda en vertu de la Loi canadienne sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre du Canada.

Pr. Cotler a également joué un rôle actif dans la lutte contre la discrimination, en déposant la première initiative nationale de justice contre le racisme et le Plan d'action national contre le racisme. Il est professeur émérite à l'Université McGill, professeur invité à la Harvard Law School et Woodrow Wilson Fellow à la Yale Law School. Il est le fondateur et président international du Centre Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme.



Esther Cuesta Santana (Équateur) est une femme politique équatorienne et membre de l'Assemblée nationale et du parti Unité pour l'espoir. Elle a obtenu des diplômes de licence, maîtrise et doctorat de l'Université du Massachusetts Amherst en 2002, 2009 et 2015, respectivement. Elle a été consule puis consule générale de l'Équateur à Gênes, en Italie, de décembre 2009 à avril 2015. Elle a rejoint le ministère des Affaires étrangères en tant que vice-ministre de la Mobilité en 2016. Elle s'est présentée comme candidate à l'Assemblée nationale et a été élue en février 2017 pour représenter les 800 000 migrants équatoriens en Europe, en Asie et en Océanie.

De 2017 à 2019, elle a été vice-président de la Commission pour la souveraineté, l'intégration, les relations internationales et la sécurité. Elle est l'actuelle présidente du Groupe parlementaire italo-équatorien. Mme Cuesta Santana a défendu les droits des migrants, des minorités ethniques, religieuses, sexuelles et de genre, ainsi que des secteurs défavorisés de la société.



Emilie Béatrice Epaye (RCA) est une éducatrice et femme politique en Centrafrique. Elle siège à l'Assemblée nationale depuis 2005, notamment en tant que présidente de la Commission des Affaires Etrangères. Elle a également été membre du Conseil National de Transition, a été nommée Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises puis Ministre du Commerce et de l'industrie.

De 2003 à 2005, elle a été membre de la Commission interparlementaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) puis vice-présidente du Parlement de la CEMAC jusqu'en 2021. Elle a présidé l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle en 2008 et a piloté la première Conférence Africaine sur la Propriété Intellectuelle à Dakar. Elle a également siégé au Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique centrale (UEAC). Femme leader reconnue pour la promotion des Droits Humains, de la Démocratie et de l'Etat de Droit, elle a présidé la Commission Préparatoire du Forum de Bangui pour la Réconciliation en Centrafrique. Elle a eu le Prix International des Femmes de Courage décerné par le Département d'Etat Américain en 2015.

Heidi Hautala (Bruxelles) est une femme politique finlandaise. Elle a commencé sa carrière en tant que dirigeante du Parti vert finlandais. Elle a été membre du Parlement européen de 1995 à 2003, de 2009 à 2011 et à partir de 2019. Entre 1998 et 1999, elle a présidé la Commission des droits de la femme. Elle a ensuite dirigé l'alliance des Verts / ALE au Parlement européen de 1999 à 2002, aux côtés de Paul Lannoye.

En 2001, elle a attiré avec succès le Conseil de l'Union européenne devant la Cour de justice de l'Union européenne pour avoir accès à un document sur les règles d'exportation d'armes. Cette affaire a créé un précédent en droit européen pour l'accès à la documentation. En 2009, elle a été réélue au Parlement européen, où elle a été présidente de la sous-commission des droits de l'homme et membre de la Commission des affaires étrangères.

Mme Hautala a été réélue au Parlement européen en 2019. Elle a servi ce mandat en tant que membre de la Commission du commerce international (INTA) et de la Sous-commission des droits de l'homme (DROD). Elle est également membre suppléante de la Commission des affaires juridiques (JUR). En outre, Mme Hautala participe en tant que membre de la délégation pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ASEAN.

Elle a été nommée vice-présidente du Parlement européen de 2017 à 2019 et à nouveau en 2019. Mme Hautala a été fortement impliquée dans des initiatives concernant l'ouverture des droits de l'homme, la justice mondiale et la législation respectueuse de l'environnement. Elle est également la fondatrice du groupe de travail du Parlement européen pour la conduite responsable des entreprises.



Shwe Maung (Myanmar) est un militant rohingya qui a été membre du Parlement du Myanmar de 2011 à 2016.

En tant qu'ancien membre du Parti de la Solidarité et du Développement de l'Union, il a appelé à la réconciliation dans l'État de Rakhine et dénoncé la discrimination du gouvernement du Myanmar contre le peuple rohingya tout au long de sa carrière.

Il est actuellement membre du conseil d'administration des Parlementaires pour les droits de l'homme de l'ANASE (APHR) et membre fondateur du Groupe international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction. Il est également président de l'Institut d'Arakan pour la paix et le développement (AiPAD).